



## Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le directeur  
du SDMIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2021017

Lyon, le 25 mars 2021,

### **Objet : Modification du formulaire de mutation 2021**

Monsieur le Directeur,

Comme chaque année, les formulaires de mutation sont à remplir par les sapeurs-pompier concernés.

Nous venons de constater que le critère de priorité ou numérotation des "souhait" a été supprimé, offrant ainsi au SDMIS la possibilité de déplacer l'agent sans tenir compte des avis de priorité d'affectation des agents entrant dans le champ d'application de cette règle.

Il n'y a pas eu de concertation sur ce point et nous imaginons qu'il s'agit d'un oubli qui a son importance aux yeux des agents concernés.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir modifier le formulaire et ajouter cette annotation nécessaire aux agents et utile à vos services également.

Sur de l'intérêt que vous portez à nos alertes, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL